



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

STOF

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Tissus blancs ou teints en 100% CO (également écrus et teints en fil), CO/PES (également lavé), 100% PES (également teints en fil). Tissus imprimés (pigmentaire) en 100% CO (avec ou sans enduction acrylique, également numérique réactifs), CO/PES, et 100% CV. Tissus matelassés en 100% CO imprimés (pigments), garnissage 100% PES. Tricots blancs, teints ou imprimés (pigments) en 100% CO et blancs en 100% PES, pouvant être contrecollés avec PU, et tricots blancs ou teints en CO/EL (également imprimés avec pigments) et CO/viscose de bambou. Tricots peluche et polaire, blancs, teints pièce, imprimés en 100% PES. Eponges blanches ou teintes en 100% CO, CO/PES et CO/PES/viscose de bambou. Pouvant être apprêtés. Elaborés pour partie à partir de composants déjà certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100.

CLASSE DE PRODUITS

I (articles pour bébés) - Annexe 4



STANDARD
100 CQ 1325/1
IFTH

Ce certificat CQ 1325/1 est valide jusqu'au
31.07.2026 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 13251191225
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur oeko-tex.com/en/faq.

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2025-12-19

